



Demander une réduction de loyer ?

Par **st0ne**, le **10/11/2008** à **15:26**

Bonjour,rnrnJe suis depuis peu locataire d'un pavillon.rnJ'ai deux problèmes qui auraient dû être réglés par le propriétaire avant mon emménagement, et qui durent maintenant depuis 1 mois :rn- la ligne téléphonique n'existe pas entre la propriété et le central France Telecom : des travaux de génie civil sont à prévoir, et j'ai peu d'espoir d'avoir le téléphone avant encore 2 mois...rn- un abri de jardin était prévu (et mentionné sur l'état des lieux comme "à installer"), mais la livraison par le fournisseur est sans cesse retardée...rnrnAu vu de ces deux problèmes, puis-je demander une réduction de loyer à mon propriétaire ? Si oui, quel montant ou quelle proportion du loyer ?rnrnD'avance, merci pour vos conseils...